



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 10.05.2019

Numéro de publication: KK04-0000004976

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de la Broye et du Nord
vaudois, Rue de Neuchâtel 1, 1400 Yverdon-les-Bains

Etat de collocation et inventaire JORGE MARTO SARL

Débiteurs:

JORGE MARTO SARL

Route de Morens, 1530 Payerne

Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 30.05.2019

Délai de contestation de l'inventaire: 10 jours

Fin du délai: 20.05.2019

Remarques:

2ème dépôt de l'état de collocation à la suite de l'admission de productions complémentaires en 1ère, 2ème et 3ème classes